



Premiers décryptages du projet présidentiel de Marine Le Pen



Secteur FSU Droits et Libertés - Groupe de travail contre l'extrême droite

« Marine 2017 »

C'est un document court, rendu public le 4 février, qui contient 144 engagements. A noter que les mots Le Pen ou Front National n'apparaissent pas, pas plus que le logo du parti, remplacé par la rose bleue, signes de la stratégie de « dédramatisation ». Le projet comprend très peu d'éléments chiffrés, les propositions sont concises, souvent imprécises. Ainsi Marine Le Pen garde la main sur la campagne, elle peut adapter son projet à l'actualité, et aux évolutions de l'opinion. Le but étant de séduire différentes franges de l'électorat, les cibles varient d'une proposition à l'autre, ce qui entraîne des contradictions et des incohérences. Toutefois une ligne se dégage nettement : celle de la priorité¹ nationale, que le FN veut inscrire dans la Constitution, et qui se décline dans plusieurs propositions, depuis la priorité à l'emploi, aux prestations sociales (allocations familiales, minimum vieillesse), à l'attribution de logement social jusqu'à la composition des équipes de sport professionnelles ! Cette priorité est évidemment à l'opposé des valeurs de justice sociale et de solidarité défendues par le mouvement syndical.

Le groupe de travail FSU, réuni le 1^{er} mars, a examiné quelques thèmes (Les propositions concernant l'éducation seront travaillées dans d'autres cadres : SN, CA éduc...). Le travail sera à poursuivre en confrontant ces 144 engagements aux propos tenus par les responsables du FN, et également aux remontées de l'Observatoire intersyndical des villes gérées par l'extrême droite.

Services Publics :

Le FN parle de « l'État-stratège » (34), un état qui doit se donner les moyens de ses interventions, et il promet l'égalité d'accès aux services publics (138 : à noter que l'éducation ne fait pas partie de l'énumération...) : ces propositions ciblent l'électorat populaire, les zones rurales et péri-urbaines touchées par la désindustrialisation et la destruction des services publics. Pour l'équipement et l'aménagement du territoire, le Service public est évoqué en ce qui concerne l'énergie (art 134), la Poste et la SNCF (art 138) et la nationalisation des autoroutes (art 144).

Mais ces paragraphes entrent en contradiction avec d'autres propositions qui, ciblant les professions indépendantes et les patrons de PME et TPE, laissent voir un projet très libéral sur le plan économique : le FN dénonce la bureaucratie et les normes qui entravent la liberté et l'entreprise (44- 45-128-143). Globalement, il s'agit de renforcer les normes, le contrôle, la sécurité, la régulation, dans le cadre d'un état national sécurisé et autoritaire... mais pas de renforcer les services ! En matière d'économie, renforcement de l'État stratège, et protections renforcées contre les produits et les travailleurs étrangers (articles 34 à 39). L'article 43 donne l'objet principal de la démarche : « ...la fin des mauvaises dépenses publiques (notamment celles liées à l'immigration et à l'Union Européenne) »... Quelques articles parlent toutefois des missions et des moyens. Les articles 85 et 86 sont là pour séduire les

fonctionnaires : extension du 3^e concours, revalorisation du point d'indice et préservation du statut. La question des ressources, du financement des services n'est pas abordée, il est question au contraire de nombreuses exonérations. Les seules économies envisagées se font sur le dos des étranger-es et de l'Europe (43). A noter toutefois la mention de la lutte contre l'évasion fiscale, mais sans que soient évoquées les créations de postes que cela nécessiterait. Les seules créations de postes chiffrées concernent les policiers et gendarmes (13 : forces de l'ordre qu'il faut par ailleurs « réarmer massivement »...), les douaniers (24), les militaires (121). Tout un symbole !

En revanche, concernant la petite enfance, la seule mesure envisagée est de « Lancer un audit complet sur les structures d'accueil et de prise en charge des enfants » (90), audit dont le but est de « mettre un terme aux dérives constatées au sein de certaines d'entre elles ». Comment interpréter cette phrase ? Faut-il y voir une référence à la crèche Baby Loup (où une travailleuse voilée avait été licenciée) ? Ou aux structures qui mettent en place l'éducation à l'égalité filles-garçons ? Quoi qu'il en soit, ce dont nous avons besoin c'est d'un service public de la petite enfance, pas seulement d'un audit !

Rien sur le Service Public de la Culture. La loi patrimoniale conservera les témoignages insignes de la grandeur de la France, et n'oubliera pas d'aider les propriétaires de monuments historiques (110)...

1 La « priorité nationale » a remplacé la « préférence » depuis 2012. Cela n'est pas anodin : préférence renvoie à un choix idéologique, tandis que priorité renvoie à un choix pragmatique, dans le cadre de mesures d'urgence sociales.

Syndicats :

10- « *Instaurer une véritable liberté syndicale par la suppression du monopole de représentativité et moraliser la vie syndicale par un contrôle public du financement des syndicats.* » : les syndicats auraient donc besoin d'être « libérés » et « moralisés »... Sous-entendus qui discréditent les organisations syndicales. Le FN aurait-il pour projet de favoriser la renaissance d'un syndicalisme inféodé aux patrons² ? Rappelons ce qu'écrivait Marion Maréchal Le Pen à propos du dialogue social : « *l'infiltration du syndicalisme à l'intérieur de la petite entreprise remet en cause le dialogue direct entre le patron et ses employés.* » (juin 2015).

La protection sociale

Certes, le FN promet la retraite à 60 ans, mais avec 40 annuités, et non pas 37 (52). Or peu de travailleur-es commencent à cotiser à 20 ans, et n'auront alors pas une retraite à taux plein. Il s'agit donc d'une mesure hypocrite, d'un effet d'annonce.

54- « *Rehausser progressivement le plafond du quotient familial* » : le quotient familial est un dispositif qui favorise surtout les familles les plus aisées, il ne participe donc pas à une juste répartition des richesses. Vouloir en rehausser le plafond, ce n'est pas se placer dans l'intérêt des classes populaires ! On a pourtant une candidate qui prétend parler « au nom du peuple »...

55- « *Mettre en œuvre une vraie politique nataliste réservée aux familles françaises, en rétablissant l'universalité des allocations familiales...* » : Le FN réussit à accoler dans la même phrase universalité et préférence nationale ! Il faut donc que les femmes françaises fassent des enfants français, sans doute pour contrer le « grand remplacement ».

56- « *Renforcer la solidarité intergénérationnelle en permettant à chaque parent de transmettre sans taxation 100 000 euros à chaque enfant tous les cinq ans (...) et en augmentant le plafond des donations sans taxation aux petits-enfants* ». C'est une proposition particulièrement éclairante ! On voit bien que la cible ici, ce ne sont pas, de nouveau, les familles populaires. Qui est en capacité de transmettre de telles sommes ? Employer le mot de « solidarité » dans ce contexte montre bien comment l'extrême droite manipule et dévoie le vocabulaire. C'est d'ailleurs la seule occurrence du mot « solidarité » dans tout le texte !

Santé

Cette partie se caractérise par l'usage d'un verbiage qui tente de masquer le vide des propositions. Il apparaît de façon évidente que le projet favorise la médecine libérale, et exclut les étrangers-es des soins.

Droits des Femmes

Le mot « femme » n'apparaît dans tout le programme que deux fois et dans une seule proposition : « *Défendre les droits des femmes : lutter contre l'islamisme qui fait reculer leurs libertés fondamentales ; mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femme/homme et lutter contre la précarité professionnelle et sociale.* » (9) C'est de façon récurrente que Marine Le Pen instrumentalise la défense des droits des femmes pour stigmatiser les étrangers et/ou les musulmans...

« **Protéger à 100 % la santé des Français** » : le titre à lui seul est déjà flou, parle-t-on de prévention ? De remboursements ? Par la seule sécurité sociale ?

65- « *Garantir la Sécurité sociale pour tous les Français ainsi que le remboursement de l'ensemble des risques* » : Pas un mot sur les mutuelles, ni sur les franchises instaurées par la loi Bachelot et qui pèsent sur les petits revenus... Quid des risques comme la partie des soins dentaires ou optiques qui n'est pas prise en charge actuellement ? L'allusion aux économies laisse craindre des suppressions d'emplois.

66- « *relever le numerus clausus* » : très bien dans l'absolu, mais ici c'est dans le seul but de limiter le recours aux médecins étrangers !

67- « *Lutter contre les déserts médicaux* » : si Marine Le Pen raisonnait en terme de service public de la santé, elle parlerait de centres de santé créés par l'état, avec planification d'établissements, et non de « maisons de santé » ce qui renvoie à la médecine libérale. On ne luttera pas contre les déserts médicaux par la logique du marché et la compétitivité des cabinets ! Il faut des aides financières à l'installation.

68- « *maintenir au maximum* » = fermer le moins possible... Formule fabuleuse, à prendre en creux. Il faudrait dire « développer des centres de santé, des petites maternités, etc ». Certes, le FN promet d'augmenter les effectifs de la FPH, mais cela n'est pas chiffré, contrairement aux policiers, aux militaires, ou aux places de prison !!

71- « *Réaliser des économies en supprimant l'Aide Médicale d'État réservée aux clandestins* » : proposition stigmatisante qui laisse entendre que la fraude serait le fait des immigré-es. Au contraire, il faut développer le dépistage et le traitement à l'arrivée, puis le suivi médical, déjà pour assurer aux migrant-es un accueil décent, et aussi pour garantir la santé publique. En ne les soignant pas, on pourrait développer de nouveaux risques par rapport à certaines maladies (tuberculose multirésistante).

2 Cf le film de l'intersyndicale (2014) : « *Aujourd'hui comme hier, combattre l'extrême droite* »



... comme si le sexisme était une survivance archaïque limitée à certains groupes, à certaines religions, comme si les hommes « blancs » étaient tous égalitaristes (!). On évacue ainsi la question du système patriarcal. Rien n'est dit des violences conjugales, de la culture du viol, présente dans tous les milieux, du harcèlement au travail, des inégalités de la sphère domestique...

Quant à la deuxième partie... qui pourrait être contre ?? Et pourtant, les eurodéputé-es FN, Marine Le Pen en tête, votent systématiquement contre les rapports parlementaires concernant l'égalité femmes-hommes ! Et puis, elle ne propose rien de concret, ni sur les contrats précaires, ni sur les sanctions et/ou incitations à mettre en place à destination des employeurs.

Plutôt qu'augmenter les salaires et les retraites, le FN propose une série de mesures « pansements », comme « *Instaurer une Prime de Pouvoir d'Achat (PPA) à destination des bas revenus et des petites retraites.* » (59) Il faut un SMIC élevé (MLP s'est dite opposée à l'augmentation du SMIC à plusieurs reprises) et des hausses de salaires, et non une énième rustine ! De plus, cette prime n'est pas soumise à cotisations sociales : elle ne comptera pas pour le calcul de la retraite, ou du chômage.

Cette fois, le salaire parental semble avoir disparu du programme. Mais le FN met en avant des politiques *natalistes*, et s'oppose au partage du congé parental (mesure qui vise à réduire les inégalités de carrière, ainsi qu'à augmenter l'implication des pères dans le travail domestique et les soins aux enfants), qui doit être réservé aux mères. (55)

Pas de proposition non plus concernant l'avortement, qui a fait l'objet de polémiques entre Marine Le Pen et sa nièce en décembre. En revanche, le FN annonce « *réserver la Procréation Médicalement Assistée comme réponse médicale aux problèmes de stérilité. Créer une union civile (PACS amélioré) qui viendra remplacer les dispositions de la loi Taubira, sans effet rétroactif.* » (87). La PMA restera donc interdite aux femmes célibataires et aux couples de lesbiennes : il est inconcevable pour le FN qu'il y ait des enfants sans père ! Les familles homoparentales, qui sont majoritairement construites par des couples de femmes, sont également niées. Pourtant, ces familles avaient des raisons particulières pour revendiquer le mariage : la sécurité juridique des enfants. En effet, seul le mariage peut inscrire dans l'état civil le lien entre l'enfant et son parent non biologique.³

Justice :

De la droite réactionnaire au régime de Vichy

Les propositions de Marine Le Pen apparaissent pour l'essentiel en cohérence avec les thèmes réactionnaires qui irriguent aussi la droite classique :

- Rétablissement des peines plancher et suppression des remises de peine automatiques (17)
- Perpétuité réelle incompressible (19)
- Délinquance des mineur-es envisagée par le prisme de la responsabilité parentale (suppression des aides sociales aux parents de mineurs récidivistes) (18)

Plus authentiquement d'extrême droite dans une inspiration vichyste, apparaît la figure renouvelée de l'ennemi intérieur :

- Retour de la double peine par l'expulsion automatique des délinquants étrangers (21)
- Réactivation de la notion d'intelligence avec l'ennemi pour les Français-es, déchéance de nationalité pour les bi-nationaux au prétexte de relations avec une filière non pas terroriste au sens générique mais *islamiste* ce qui permet de nommer l'ennemi intérieur selon les grands classiques de l'extrême droite (31 ; 32)

Marine Le Pen prévoit des moyens et des changements institutionnels pour permettre le

tout- sécuritaire :

- 40 000 places de prison (pour 80 000 détenu-es actuels) (20)
- Une administration pénitentiaire passant sous l'autorité du Ministère de l'intérieur (comme pendant la période de la collaboration) ce qui permet de soumettre les personnels à la pratique du renseignement (22)
- La magistrature est reprise en main : suppression pure et simple de l'École Nationale de la Magistrature « *pour rompre avec la culture du laxisme et créer une filière commune aux carrières judiciaires* ». Aucune mention de l'indépendance de la justice ou du Parquet, ce qui augure du pire quant à la soumission de la justice à cette politique répressive (23)

La délinquance des mineur-es n'est donc évoquée qu'une seule fois (18). La construction de la figure de la racaille renvoie aux majeur-es et aux 5000 chefs de bandes évoqués précédemment. Pas de remise en question de l'ordonnance de 1945, ni de mention de la responsabilité pénale à 16 ans, ou des centres fermés... Ça ne signifie pas qu'ils n'en parleront pas d'ici les élections, mais ils n'ont pas fait le choix de le mettre en avant dans le projet. Dans le discours de l'extrême droite, l'important est souvent dans ce qui n'est pas dit mais pensé tout haut...

³ <http://droitsfemmescontrextremesdroites.org/>

Immigration : Sur ce sujet, traité principalement dans le titre II « Une France sûre », les choses sont explicites !

« **Une réponse pénale ferme et rapide** »

21 : « Rétablir l'expulsion automatique des criminels et des délinquants étrangers ». Il s'agit donc de revenir à la double peine. (Si un individu est condamné dans un pays, en principe il purge sa peine dans ce pays sauf si le pays d'origine réclame l'extradition.)

« **Retrouver des frontières qui protègent et en finir avec l'immigration incontrôlée** »

Remarque : actuellement l'immigration est contrôlée (cf CESEDA)

24- « sortir de l'espace Schengen », qui permet la libre circulation à l'intérieur d'un espace intra-européen, il ne permet pas d'entrer librement dans l'UE.

25- « Rendre impossible la régularisation ou la naturalisation des étrangers en situation illégale. » Cela signifie l'expulsion automatique de toutes les personnes en situation irrégulière. Il faut pour cela que le pays d'origine donne un laissez-passer. A noter la confusion volontaire entre régularisation (la personne étrangère reçoit des papiers pour vivre légalement en France) et la naturalisation (la personne acquiert, sur sa demande, la nationalité française, qui lui est accordée de façon discrétionnaire).

26- « Réduire l'immigration légale à un solde annuel de 10 000 » (pourquoi ce nombre ?).

« Mettre fin à l'automatisme du regroupement familial » : c'est un mensonge, car le regroupement est soumis à un certain nombre de conditions⁴... « ainsi qu'à l'acquisition automatique de la nationalité française par mariage » : très restreinte depuis Sarkozy, jamais automatique même après plusieurs années de mariage avec un-e Français-e.

27- « Supprimer le droit du sol », ce qui implique de le remplacer par le droit du sang ? Ce serait incompatible avec la tradition de la France.

« supprimer la double nationalité extra européenne » (il est écrit « européenne », ce qui ne repose sur aucune réalité juridique, et non extra-communautaire) : vise particulièrement les personnes originaires du Maghreb et d'Afrique ; discriminatoire par rapport aux ressortissant-es de l'UE.

28- « Revenir à l'esprit initial du droit d'asile ». On ne sait pas vraiment à quoi il est fait allusion : les réfugié-es politiques chiliens à l'époque de Pinochet ? Les boat people ? Les opposant-es politiques de l'ex Europe de l'est ? C'est la Convention de Genève de 1951 qui prévoit les cas où une personne peut demander le droit d'asile (menacée dans son pays parce que membre d'une minorité persécutée etc.) : le FN prévoirait-il de s'en affranchir ??

29- « Expulser tous les étrangers en lien avec le fondamentalisme islamiste » : y compris sur un plan sécuritaire, on peut s'interroger sur l'intérêt d'une telle mesure. D'autre part, seuls les étranger-es en lien avec le fondamentalisme islamiste sont visés par la mesure.

30- « Interdire tout financement étranger des lieux de culte » Mais aussi : « interdire tout financement public des lieux de culte ». Quelle solution est préconisée ?

31- « déchéance de la nationalité française pour les djihadistes » : on voit une nouvelle fois que c'est une religion et une seule qui est visée.

32- « rétablir l'indignité nationale »... Rappel : l'indignité nationale a été prévue en 1944 pour condamner les collaborateurs à la Libération, par exemple Pétain fut frappé d'indignité nationale. Cette peine infamante a été supprimée en 1951.

38- « Mettre en place une taxe additionnelle sur l'embauche de salariés étrangers » : risque de créer des difficultés dans certains métiers en tension.

123 et 124- « renforcer les liens entre tous les peuples qui ont le français en partage » et aide au développement (dans le but de limiter, voire d'éviter l'immigration) : ces positions sont dans la logique de refus du multiculturalisme « chacun chez soi ».

Laïcité

95- « Promouvoir la laïcité et lutter contre le communautarisme. » « Rétablir la laïcité partout, l'étendre à l'ensemble de l'espace public. » La laïcité concerne déjà l'ensemble de la société ! Ce que le FN veut en réalité étendre à l'espace public, c'est l'interdiction des signes ostensibles de religion. Ce sont les musulmanes qui portent un foulard qui sont évidemment visées. Rappelons que la laïcité « assure la liberté de conscience » et « garantit le libre exercice des cultes dans les limites [...] de l'ordre public ».

Le FN procède à dessein à l'amalgame entre laïcité et neutralité. C'est également présent dans un des engagements concernant l'école (102), dans lequel Marine Le Pen confisque une nouvelle figure de la gauche : Jean Zay (après Jean Jaurès, Roger Salengro, Simone de Beauvoir...). La laïcité est convoquée également pour les clubs sportifs (117) et, implicitement, pour l'abattage des animaux (137).

Il suffit de lire entre les lignes pour se rendre compte que Marine le Pen, sous des slogans, fait du neuf avec du vieux. Il nous appartient de déconstruire cette imposture sociale, qui n'a rien de populaire !